

INTÉRÊT POSSIBLE DE LA DÉSHYDRATATION D A N S L E S U D - O U E S T

EN DEHORS DES ZONES MIXTES — CULTURES + FOURRAGES — OU LA DESHYDRATATION NE SE CONÇOIT QUE SI LA PLUVIOMETRIE EST SUFFISANTE POUR ASSURER UNE production aussi échelonnée et importante que possible, l'intérêt semble devoir se porter en priorité sur deux sortes de zones :

a) *D'une part la zone pyrénéenne* à vocation herbagère et laitière (Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège). Malheureusement, il s'agit, comme beaucoup de régions de montagne ou pré-montagne, de petites exploitations assez morcelées. Mais les potentialités fourragères y sont élevées, grâce à un printemps précoce (position méridionale et faible altitude) et grâce à une bonne pluviométrie. Partout où le relief n'est pas trop important et surtout si la culture est relativement possible (Ray-grass, prairies temporaires et Luzernes, Sorgho ou Maïs) la déshydratation offrirait le plus grand intérêt ; par exemple pour toutes les principales vallées qui pourraient d'ailleurs faire intervenir assez facilement un appoint d'irrigation pour l'été.

Dans ce cas, cette déshydratation devrait se concevoir comme la solution unique de récolte de tous les fourrages, les éleveurs conservant leur matériel de fauche, avec ramassage par autochargeuses (petites parcelles). 329

Des exploitations situées un peu plus haut en altitude, ou n'ayant que peu de parcelles cultivables, pourraient se « raccrocher » aux unités ainsi créées pour déshydrater une fraction de leurs fourrages et avoir de la sorte un remplaçant des concentrés qu'elles ne possèdent pas.

b) *D'autre part les zones disposant d'un réseau d'irrigation.*

Les réseaux collectifs concernant 100 % des exploitations d'un territoire donné sont encore peu nombreux mais un certain nombre de projets existent, dont plusieurs en cours d'installation (vraisemblablement de 50.000 à 100.000 ha dans les dix ans à venir).

Les exploitations qui vont disposer de l'eau devront, pour des impératifs agronomiques, introduire un minimum de Luzerne dans leur assolement. Certaines de ces exploitations avaient déjà éliminé les bovins ; d'autres devront les éliminer à cause du surcroît de travail qu'entraîne l'irrigation (sauf si la dimension est trop petite).

Dans le cas de tels réseaux suffisamment concentrés, une Unité de Déshydratation qui se chargerait intégralement de la récolte serait la bienvenue (suppression de tout matériel et de tout travail de récolte). La vente de Luzerne déshydratée n'offrant qu'une perspective limitée, il sera nécessaire de créer parallèlement ou des troupeaux laitiers collectifs, ou des unités d'engraissement également collectives avec le problème du débouché pour les taurillons à produire. Cependant une vente possible des divers produits déshydratés à des fermes laitières voisines, trop limitées en surface, n'est peut-être pas à exclure.

La Luzerne constituerait la base essentielle, avec des Ray-grass, pour une mise en marche la plus précoce possible (fin mars) suivis de Sorgho ou de Maïs en dérobée ; le tout permettrait de fonctionner jusqu'en novembre-décembre.

c) *Quant aux zones mixtes dont nous avons parlé en commençant :*

- si elles bénéficient d'une bonne pluviométrie, par exemple certaines régions des Landes, des Basses-Pyrénées, du Gers... ou du Tarn et de l'Aveyron, leur problème et les solutions seront souvent comparables à ce qui a pu être dit ci-dessus pour la Bretagne ou la Mayenne ;
- si elles n'ont qu'une pluviométrie insuffisante (trois mois de sécheresse complète à Toulouse), la déshydratation ne pourra être approvisionnée facilement qu'en avril-mai. En juin et jusqu'en septembre,

le problème du séchage naturel des seconde ou troisième coupes ne se pose absolument pas ; d'autre part, les fourrages d'été ne fournissent de gros tonnages que s'il y a irrigation. Sauf cas particulier, il ne semble donc pas dans l'immédiat que la déshydratation concerne en priorité de telles zones pour lesquelles des solutions d'intensification moins coûteuses existent : récolte des premières coupes par ensilage ou avec ventilation, choix judicieux des espèces et variétés, recours maximum aux fourrages d'hiver et au Ray-grass pour augmenter la pâture hivernale et avancer la mise à l'herbe, recours aux Sorghos fourragers et au pâturage de la Luzerne pour l'été.

J.-M. BONNEFOUS,
*Directeur de la Maison de l'Élevage
de la Haute-Garonne,
Maison de l'Élevage de Toulouse,
Le Grand Marquisat, (31) Tournefeuille.*